

Plan d'action du réseau DEFI

Juillet 2024 - juin 2030

Actions	Objectifs	Indicateur	Date/Période/ Récurrence	Personne/ organisation en charge de l'activité	Cibles de l'action	Moyens/ ressources nécessaires
Organiser une Assemblée générale	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter un plan d'action et le chronogramme du réseau DEFI - Élire un nouveau COPIL - Finaliser la structuration du réseau DEFI par l'adoption des documents officiels (charte, règlement intérieur) - Lancer la formalisation du réseau 	<p>Un rapport par AG produit</p> <p>Un procès-verbal d'élection rédigé</p> <p>Un plan d'action adopté</p>	1 AG extraordinaire dans le 6 prochains mois puis 1 AG ordinaire par an	COPIL	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du réseau DEFI - 1 représentant.e par ODDH si l'AG se tient en présentiel ou tous les membres du réseau si en ligne - Invitation d'autres organisations en tant qu'observateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à internet - Prise en charge des frais de déplacement et location de salle si AG en présentiel
Enregistrer le réseau DEFI dans un des pays membres	<ul style="list-style-type: none"> - Officialiser le réseau DEFI et ses activités, et garantir sa transparence - Doter le réseau et ses membres d'une protection légale - Permettre l'ouverture de bureaux physiques et le recrutement de personnel - Assurer une crédibilité auprès des partenaires nationaux et internationaux 	Un récépissé est obtenu	Enregistrement finalisé en juin 2025	COPIL / organisation retenue pour assurer le lead du réseau DEFI	Membre du réseau DEFI	Dépend des contraintes juridiques locales (récépissé de l'ensemble des organisations membres, statuts juridiques, règlement intérieur, fiche de présence de l'AG constitutive)

	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'obtention de financements auprès de bailleurs de fonds - Accroître l'impact du plaidoyer mené auprès des autorités 					
Formaliser le répertoire du réseau DEFI	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'unicité des membres du réseau DEFI - Construire des partenariats à l'échelle nationale et régionale - Créer une base de données officielle et structurée recensant toutes les organisations partenaires, avec des informations détaillées sur leurs domaines d'intervention, leur localisation géographique et leurs contacts - Renforcer la transparence et la visibilité du réseau en offrant une vue d'ensemble claire de ses membres et de leurs activités - Faciliter la coordination des actions et les collaborations entre les organisations membres, en identifiant plus facilement les partenaires potentiels pour des initiatives communes et des actions de plaidoyer 	1 répertoire formalisé	Finalisation du répertoire en septembre 2024	COPIL Membres du réseau DEFI	Membre du réseau DEFI Partenaires techniques et financiers	Contraintes éventuelles : <ul style="list-style-type: none"> - Peut freiner l'ouverture du réseau si absence d'un répertoire - Prendre en compte l'absence de récépissé chez certaines organisations
Organiser des réunions du COPIL	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination générale du réseau et de ses activités - Donner les orientations stratégiques du réseau - Enregistrer et formaliser le réseau - Évaluer le niveau d'atteinte des objectifs du réseau - Valider les documents produits par les groupes de travail et les actions proposées par ces derniers 	4 réunions organisées par an Des comptes-rendus sont rédigés	1 réunion/trimestre	COPIL	Membre du réseau DEFI	Accès à l'internet

	<ul style="list-style-type: none"> - Réception et validation des demandes d'adhésion au réseau - Organiser l'Assemblée générale du réseau 					
Tenir des réunions en plénière en ligne	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter les avancées des groupes de travail - Mener des ateliers de réflexion collectifs - Prendre des décisions stratégiques - Définir et planifier les activités du réseau 	<p>2 plénières organisées par an</p> <p>Chaque ODDH membre du réseau est représentée</p> <p>Un compte-rendu de la plénière est rédigé et partagé aux membres du réseau</p>	1 plénière par semestre	COPIL Groupes de travail	Membres du réseau DEFI	Accès à internet
Organiser des réunions des groupes de travail et des partages d'expériences thématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le plan d'action du réseau DEFI selon les missions de chaque groupe de travail (événements, communications, actions de plaidoyer, etc.) - Proposer et réaliser des actions en lien avec les objectifs du réseau - Identifier des réponses à apporter aux DDH en danger - Favoriser le partage d'expérience entre organisation travaillant sur une même thématique d'action 	<p>6 groupes de travail constitués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adhésion et gouvernance - Evénements et communication - Formations et renforcement de capacités - Recherches et plaidoyer - Visites d'échanges - Recherche de financement et projet <p>72 réunions des groupes de travail organisées par an</p> <p>1 référent.e par groupe de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 réunion par mois pour les groupes de travail - 1 partage d'expériences par thématique par semestre 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 référent.e par groupe de travail - 1 référent.e thématique par groupe de travail 	Membre du réseau DEFI	Accès à internet

		1 référent.e thématique par groupe de travail Des comptes-rendus sont rédigés				
Organiser des formations/séances de renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités et outiller les membres du réseau DEFI - Favoriser les échanges d'expériences et le partage de bonnes pratiques - Acquérir des connaissances sur de nouvelles thématiques et instruments de défense des droits humains - Mettre en pratique les formations dispensées en attribuant des rôles spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre des activités du réseau 	<p>20 personnes du réseau DEFI prennent part aux formations (50% des membres)</p> <p>Une formation de formateur.ice.s sur la protection des défenseur.ese.s des droits humains dispensée</p> <p>Les supports de présentation utilisés sont partagés</p>	2-3 formations par an au minimum	Groupe de travail "Formations et renforcement de capacités"	Membres du réseau DEFI	Accès à internet
Organiser une conférence/forum féministe sur l'Afrique centrale	<ul style="list-style-type: none"> - Faire entendre la voix des femmes en Afrique centrale - Favoriser l'émancipation de la femme et l'égalité femme-homme - Sensibiliser sur les questions relatives au genre 	<p>Des termes de référence sont produits</p> <p>Un compte-rendu du forum est rédigé</p>	8 mars 2025	Groupe de travail "Evénements et communication"	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du réseau DEFI et leurs allié.e.s - Partenaires techniques et financiers - Grand public 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à internet - Couverture médiatique
Organiser des rencontres régionales en présentiel	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le partage d'expérience entre pairs et renforcer la collaboration entre les membres - Mener des réflexions collectives sur les activités du réseau, sur ses défis, ses stratégies d'intervention et la prise en charge des victimes de violences 	<p>1 rencontre annuelle organisée</p> <p>1 représentant.e par organisation membre participe à la rencontre</p> <p>Des comptes-rendus des rencontres sont rédigés</p>	1 rencontre par an	<ul style="list-style-type: none"> - COPIL - Groupe de travail "Visite d'échange" - Points focaux du pays où se déroule la rencontre 	<ul style="list-style-type: none"> - Les responsables actif.ve.s des organisations membres du réseau DEFI - Cibles favorables à l'action : organisations internationales de défense des droits 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge des frais de voyage et de séjour des participant.e.s - Location salle

					humains, mécanismes régionaux, IDH, etc.	
Organiser des rencontres nationales en présentiel	<ul style="list-style-type: none"> – Permettre aux ODDH de se rencontrer et se connaître en tant qu'individus – Renforcer le lien de communauté et le sentiment d'appartenance au réseau – Favoriser le partage d'expériences de manière plus directe et approfondie, et le renforcement de capacités – Discuter des défis communs et des stratégies pour promouvoir les droits humains à l'échelle nationale – Coordonner les actions et les campagnes du réseau, et établir des partenariats stratégiques pour renforcer l'impact des efforts collectifs 	<p>Entre 5 et 10 réunions par an organisées</p> <p>Des comptes-rendus des rencontres sont produits</p>	1 à 2 réunions par an par pays selon les ressources disponibles	1 binôme de référent.e.s par pays	Les organisations membres du réseau DEFI du pays dans lequel se déroule la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> – RH : 1 représentant.e par organisation – 1 plan de sécurité – Mise à disposition des locaux par une organisation – Frais de déplacements
Mettre à jour le plan d'action de la stratégie de plaidoyer du réseau DEFI	- Définir les thématiques de plaidoyer, les actions et les cibles ainsi qu'un calendrier de mise en oeuvre	Un plan de plaidoyer actualisé chaque année	1 fois par an	Groupe de travail "Recherches et plaidoyer"	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du réseau DEFI - Cibles de plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à internet - Moyens matériels et financiers pour la réalisation des actions (transport, location salle, collation, impression, etc.)
Réalisation d'actions de plaidoyer commune au nom du réseau, selon les besoins	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les activités des organisations membres du réseau DEFI - Informer sur les enjeux et difficultés rencontrés par les organisations membres dans leur travail de promotion des droits humains - Obtenir des engagements auprès des cibles de plaidoyer en faveur de la protection des droits humains 	2 engagements en faveur de la protection des droits humains obtenus par an	2 actions de plaidoyer organisée par an minimum	Groupe de travail "Recherches et plaidoyer"	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du réseau DEFI - Cibles de plaidoyer identifiées 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à internet - Moyens matériels et financiers pour la réalisation des actions (transport, location salle, collation, impression, etc.)

<p>Produire un rapport de plaidoyer sur les droits humains en Afrique centrale en utilisant les rapports d'activités des organisations membres du réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter la situation des droits humains en Afrique centrale - Mettre en lumière les contextes d'intervention et les enjeux auxquels sont confrontés les organisations membres du réseau DEFI - Accroître la visibilité du travail des ODDH - Mettre en synergies toutes les organisations membres du réseau DEFI 	<p>Un rapport de plaidoyer est produit</p> <p>Un événement de présentation du rapport est organisé</p> <p>5 publications sont réalisées via les canaux de communication du réseau DEFI</p> <p>La version numérique du rapport est partagée à 50 personnes (acteur.ice.s institutionnel.le.s, allié.e.s, etc.)</p>	<p>Publication en juin 2025</p>	<p>Groupe de travail "Recherches et plaidoyer"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Réseau DEFI - Grand public y compris des acteurs institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à internet - Graphiste pour la mise en page - Impressions
<p>Organiser un webinaire de présentation du rapport de plaidoyer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir aux participant.e.s le réseau DEFI - Présenter le rapport de plaidoyer du réseau - Permettre aux participant.e.s de faire connaître leurs activités et le contexte dans lequel iels interviennent - Favoriser le partage d'expériences et les échanges entre la société civile et des acteur·rice·s institutionnel·le·s 	<p>Un compte-rendu du webinaire est rédigé</p> <p>50 participant.e.s prennent part au webinaire</p>	<p>Juillet 2025</p>	<p>Groupe de travail "Événements et communication"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Réseau DEFI - Grand public y compris des acteurs institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à internet - Compte Zoom
<p>Définir un plan de communication externe pour le réseau DEFI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la visibilité des actions du réseau et des organisations membres - Etre identifié comme un réseau stratégique dans la défense des droits humains en Afrique centrale - Obtenir le soutien de partenaires techniques et financiers - Favoriser l'adhésion de nouvelles organisations au réseau 	<p>Un plan de communication du réseau est adopté</p> <p>Des canaux de communication propres au réseau sont créés (page Facebook, site internet, etc.)</p>	<p>Trimestre 4 de 2024</p>	<p>Groupe de travail "Événements et communication"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du réseau DEFI - Grand public 	<p>Accès à internet</p>

Construire un projet commun	<ul style="list-style-type: none"> - Monter un projet propre au réseau DEFI et à ses membres - Obtenir des financements pour mettre en place des actions communes à l'échelle nationale, régionale et internationale 	Une proposition de projet est élaborée et est soumise auprès de bailleurs de fonds	A l'horizon 2026, après l'enregistrement du réseau DEFI et la définition d'une organisation hôte	COPIL Groupe de travail "Recherche de financement et projet"	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du réseau DEFI - Partenaires techniques et financiers - Bénéficiaires des ODDH membres du réseau 	Mobilisation de RH pour l'écriture d'un projet
Identifier des opportunités de financement (appels à projet, bailleurs susceptibles de financer les activités du réseau)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités d'action du réseau DEFI - Mettre en place des actions communes en faveur de la défense des droits humains en Afrique centrale 	<p>Une cartographie des partenaires financiers est produite et actualisée</p> <p>Une veille des appels à projet est effectuée</p>	En continu	<p>Groupe de travail "Recherches de financement et projet"</p> <p>Présentation des opportunités de financement au COPIL</p>	Les bailleurs des fonds	Accès à internet Documents partagés (veille des appels à projet, cartographie des partenaires financiers)
Créer un fonds d'urgence pour les défenseur.se.s des droits humains (DDH) en danger	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les mécanismes de réponse et de prise en charge des cas de DDH menacé.e.s et/ou persécuté.e.s - Fournir un soutien immédiat et adéquat aux DDH en danger 	Un fonds d'urgence est créé et est fonctionnel	Création à l'horizon 2030	Mise en place d'un COPIL/groupe de travail spécifique pour cette activité	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du réseau DEFI et allié.e.s - DDH bénéficiaires - Bailleurs de fonds soutenant les DDH à travers le monde 	Ressources financières et humaines